

Protéger la nature

La nature et l'environnement sont omniprésents à Saint-Herblain. Les espaces verts, des plus urbains aux plus sauvages, représentent 40 % du territoire. Ils sont harmonieusement répartis sur la ville et souvent connectés entre eux.

À l'Est, Nantes et ses 315 000 habitants ; à l'Ouest, les campagnes de Couëron et de Sautron ; au Sud, la Loire ; au Nord, la Chézine. **Saint-Herblain assume sa position intermédiaire entre ville, campagne et zones humides**, et n'oublie pas non plus son passé agricole. Aujourd'hui, 40 % de son territoire est classé « zone naturelle ou agricole » au niveau du PLUm réactualisé de 2019 et, donc, considéré comme inconstructible.

L'équipe des 49 jardiniers municipaux, aidée d'entreprises prestataires, **entretient 600 hectares d'espaces verts**, répartis principalement entre sept parcs (la Gournerie, la Savèze, le Val de Chézine, la Bégraisière, les Haradières, la Carrière, le Bois-Jo), des squares et jardins, et le marais de la Pelousière. En plus des espaces municipaux, des jardins familiaux et des jardins partagés, gérés par des associations, sont présents dans plusieurs quartiers.

Lieux de nature, de loisirs, de détente, de rencontres et de culture, **ces espaces verts variés contribuent à la qualité de vie des habitants**. La manière dont la Ville les entretient est adaptée à leur spécificité, leurs usages ou leur potentiel écologique : espaces horticoles avec renouvellement régulier des fleurs, sites dédiés aux loisirs ou aux enfants, zones boisées, prairies naturelles... Depuis plus de 10 ans, la Ville applique "l'objectif zéro phyto" (non recours aux herbicides, insecticides et engrais chimiques) et pratique la gestion différenciée (fauches tardives, éco-pâturage...) pour favoriser la biodiversité. Au-delà des espaces verts, la Ville n'utilise plus aucun pesticide sur l'ensemble de ses espaces publics.

Cours Hermeland

Espace vert d'un nouveau genre, le Cours Hermeland traverse Saint-Herblain du nord au sud sur 7 km à vol d'oiseau, depuis la Gournerie jusqu'au marais de la Pelousière. Non enclos, il relie des parcs entre eux dans une continuité verte et accueille des équipements culturels (Médiathèque Charles-Gautier-Hermeland, Zénith...). Encore en cours de développement et d'aménagement en concertation avec les habitants, **il est un lieu de rencontres et d'événements sportifs et festifs**. Il contribue aussi à faire de Saint-Herblain une ville adaptée aux circulations douces.

Pour mieux faire connaître son patrimoine, et en particulier sa richesse écologique, **la Ville a créé un ensemble de circuits de randonnées**, en concertation avec les habitants et des associations. Au total, sept parcours représentant 57 km, permettent un cheminement doux à travers la commune.

En projet d'ici 2026

- Installer **une ferme pédagogique et un observatoire de la biodiversité** à proximité des pré-marais au sud du Bourg ;
- Augmenter le **nombre de jardins familiaux et partagés** ;
- Sanctuariser et **développer le cours Hermeland**, l'aménager et l'animer en conservant sa dimension d'espace naturel.